

Personnel enseignant

Musique (percussions classiques)

Responsabilités

- Écriture des plans de cours et des plans cadres
- Préparation des activités d'apprentissage
- Prestation de cours
- Évaluation et correction des travaux des personnes étudiantes
- Support individuel aux personnes étudiantes
- Participation active à la vie départementale
- Élaboration, implantation et actualisation du programme

Les avantages

Assurances collectives complètes *

4 semaines de vacances *

Accès à un fonds de pension

Horaire flexible favorisant la conciliation travail-famille-loisirs

Activités récréatives, sportives et sociales

Congés fériés, familiaux et maladies

Allocation pour le perfectionnement

Milieu de travail pétillant

Partenariat avec la Société de Transport de Sherbrooke (STS)

** Certaines conditions s'appliquent*

**Imaginons
la suite**

Numéro de référence : MUS18

Entrée en fonction : Session automne 2025

Date limite pour postuler : 11 septembre
2025

IMAGINE

Pour postuler :

Toute personne intéressée doit compléter son profil et joindre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au format Word ou PDF.

Notez qu'un processus de sélection incluant une entrevue, des tests pratiques et un test de français écrit sera mis en place pour évaluer les candidatures. Il est à noter que la réussite de ces évaluations constitue un préalable à l'accès à la banque de candidature.

N.B. Cette offre est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

[POSTULER](#)

Détails de l'emploi

Salaire

De 56 082 \$ à 108 008 \$ par année selon l'expérience et le niveau de formation et au prorata de la tâche.

Statut de l'emploi

Temporaire à temps partiel

Durée de l'emploi prévu

Session d'automne 2025

Tâches à pourvoir

- 551-310-SH Ensemble III
Horaire : 1 heure par semaine
- 551-100-SH Instrument I
Horaire : 1 heure par semaine
- 551-300-SH Instrument III
Horaire : 2 heures par semaine
- 551-350-SH et 551-450-SH Pratique instrumentale appliquée I et II
Horaire : 3 heures par semaine

Veuillez noter que tous nos cours sont en présentiels.

Les exigences

Aucune formation en pédagogie requise !

Scolarité :

- Baccalauréat en Musique
- Maîtrise en Musique, un atout

Autres exigences :

- Spécialiste en percussions classiques et issues des traditions du monde